

Marc Ravalomanana a réaffirmé son intention d'être candidat à la présidentielle de 2018. Son ancienne avocate réitère que la condamnation prononcée à son encontre dans l'affaire de la fusillade du 7 février 2009 ne peut faire obstacle à sa candidature. L'ancien président, en sa qualité de conseiller spécial de son épouse, maire de la capitale, se trouve encore en première ligne dans des conflits de compétence opposant l'exécutif à la municipalité.

Le président du parti HVM se défend de vouloir exclure de la présidentielle les deux protagonistes de la crise de 2009. La réactivation du « *ni... ni...* » qui avait été imposé par la communauté internationale et grâce auquel Hery Rajaonarimampianina avait pu accéder au pouvoir, risquerait de plonger à nouveau le pays dans une grave crise politique, met en garde *Midi*. L'UE elle-même a déclaré récemment que la prochaine élection présidentielle se devrait d'être inclusive. Christine Razanamahasoa, ancienne ministre de la justice de la Transition, coordinatrice du Mapar et proche d'Andry Rajoelina, a mis en garde contre toute tentative d'exclure celui-ci de la compétition ; laissant entendre à demi-mots que Marc Ravalomanana devrait aussi pouvoir concourir « *si l'on veut réellement aller dans le sens de l'apaisement et du 'fihavanana'* ».

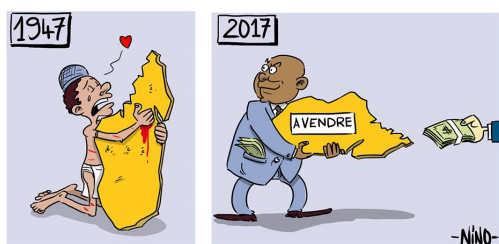
Réconciliation nationale : le processus de mise en place du CFM se poursuit laborieusement. Le conseil des ministres a adopté le décret fixant la composition, le fonctionnement et les attributions du comité de sélection de ses membres. La crédibilité du comité de sélection décidera de l'avenir du processus de réconciliation nationale, écrit *L'Express*. Or le fait que les neuf membres de ce comité soient nommés par le chef de l'Etat ne leur garantit aucune indépendance et pourrait entamer leur crédibilité, fait-on valoir. Les Nations unies et l'UE ont rencontré les membres du comité de rédaction de la loi sur la réconciliation nationale afin d'obtenir des éclaircissements. « *Ils ont surtout voulu connaître l'esprit de la loi et lever les doutes sur le fait que le texte aurait été rédigé dans l'optique d'exclure certaines personnalités politiques, notamment, des prochaines échéances électorales* », indique un membre du comité d'experts.

Dessais de la mission de réconciliation nationale en faveur du futur CFM, **le FFKM prépare sa reconversion dans l'observation électorale.** Il a été sollicité par les Nations unies, à travers le Pnud, pour apporter sa contribution aux opérations d'observation de la présidentielle de 2018.

L'ancien « premier ministre de consensus », Jean Omer Beriziky, sera candidat à l'élection présidentielle. Sa candidature aurait obtenu la bénédiction de l'ancien président Zafy Albert. L'ancien PM exprime des doutes quant à la neutralité et l'indépendance de la CENI. L'ancien ambassadeur, qui remet en cause les dispositions relatives au financement des partis politiques, se montre pessimiste quant à la présidentielle de 2018. « *A l'allure où vont les choses actuellement, on s'achemine vers la logique d'affrontement* », estime-t-il.

Le calendrier de tenue de l'élection présidentielle est de nouveau d'actualité. Mais cette fois il s'agirait de l'avancer de quelques semaines pour tenir compte des impératifs légaux. Une proposition d'avancer le premier tour entre fin septembre et début octobre serait à l'étude, de manière à ce que le deuxième tour puisse se tenir au plus tard le 30 novembre 2018, en dehors de la saison des pluies.

L'entité interministérielle qui rédigera la version finale du projet de loi portant amélioration de l'encadrement juridique des élections n'est toujours pas mise sur pied. Sahondra Rabenarivo, du SeFaFi, dénonce un manque de volonté politique.



La célébration du 70^e anniversaire de l'insurrection du 29 mars 1947 s'est tenue, selon *L'Express*, dans une relative indifférence, surtout chez les jeunes. La position officielle de l'État sur ces « événements » ferait encore débat. A noter cependant que la récente déclassification des archives permet désormais aux recherches d'effectuer de notables avancées. **Les partisans de Marc Ravalomanana ont commémoré à leur façon cet anniversaire** en se rassemblant en nombre au Magro de Behoririka. Une occasion de rappeler que l'ancien président compte revenir aux affaires, en

condamnant toute velléité d'exclure certains candidats de la future présidentielle. La diaspora malgache d'Europe a créé un fonds destiné à contribuer au financement de sa campagne.

L'Etat a supplié Albert II de Monaco, en visite à Madagascar, de faire du lobbying en faveur du Père Pedro Opeka pour qu'il obtienne le Prix Nobel de la Paix, révèle *L'Express*, qui juge la démarche déplacée. « *L'Etat reconnaît à travers cette proposition indécente son manque de volonté et son incapacité à lutter pour de vrai contre la pauvreté* », écrit-il notamment.

Lutte contre l'insécurité : la France à la rescousse. Une délégation de l'armée française a annoncé que la France est prête à accompagner Madagascar dans sa lutte contre les vindictes populaires et les vols de bovidés.

Le secrétaire d'Etat à la gendarmerie, pour sa part, a sollicité l'appui de la France dans la fourniture de moyens en vue de renforcer la lutte contre le pillage des ressources naturelles et de protéger les côtes de Madagascar.

Enseignants au collège La Lumière de Talatamaty, 13 Turcs menacés l'expulsion. Ils ont été mis sous surveillance du ministère de la sécurité publique avant d'être placés sous la protection des Nations unies.

La décision d'expulsion qui les frappe fait suite à la découverte qu'ils étaient en possession de faux titres de séjour. Certains voient dans cette décision une réponse favorable aux revendications de Recep Tayyip Erdogan. Dans sa croisade contre ses adversaires politiques, le chef de l'Etat turc a réclamé à l'Etat malgache, lors de son séjour dans la Grande île, la fermeture des institutions ayant des liens avec la fondation du prédicateur en exil.

Lors de la 34e session du Conseil des droits de l'homme, le « **Centre de recherches et de publications sur les relations entre le Tiers Monde et l'Europe** » (CETIM) a exhorté le gouvernement à faire respecter les droits de l'homme. Dans son intervention le CETIM établit un « *lien entre les trafics illicites des bois précieux, les concessions minières, la corruption et les violences à l'égard de la population* ».

La CNIDH, récemment entrée en fonction, a entrepris une tournée dans les régions pour faire connaître ses missions, se rapprocher des populations et dresser un état des lieux du respect des droits humains.

16 cas de vindicte populaire ont été enregistrés les 6 derniers mois. Le ministre de la défense a lancé un appel à toutes les entités des forces de l'ordre pour qu'elles soient « *les protectrices du peuple et non leurs oppresseurs* ». Face à cette recrudescence, l'égalité devant la loi n'est pas garantie, estime le KMF/Cnoe pour qui il appartient à l'Etat de garantir l'égalité de tous devant la loi pour dissuader la population d'avoir recours à de telles pratiques. Les Eglises du FFKM se disent préoccupées par la situation. Elles considèrent que l'absence de confiance dans les forces de l'ordre et la justice sont à l'origine du phénomène. Une délégation gouvernementale a effectué une tournée dans le Sud-Est pour « *affirmer la présence de l'Etat et son autorité et éteindre les élans de vindictes populaires* ». Dans le cadre de cette lutte, la délégation a encouragé l'application des « *Dina* » (pacte communautaires) homologués.

Affaire Antsakabary / Befandriana-Nord. La délégation de la CNIDH qui s'est rendue sur les lieux a rendu son rapport. La Commission exige que des sanctions soient prononcées à l'encontre de la quarantaine de policiers qui ont mené une expédition punitive suite au décès de deux de leurs frères d'armes. La Conférence des évêques a cautionné les témoignages des religieux et de la population quant à la responsabilité de la police dans l'incendie criminel de près de 500 habitations et des mauvais traitements infligés à plusieurs centaines de personnes. La plateforme « *Vovonana Mampiray* » et « *Emergence Madagascar* » ont appelé le gouvernement à fournir un état des lieux officiel des dégâts matériels causés par l'expédition punitive des policiers. Cinq des 31 personnes accusées dans l'affaire ont été placées en détention provisoire. Elles sont accusés d'« *assassinat, d'attroupement sans autorisation et de rébellion* ». Outre les cinq prévenus placés sous mandat de dépôt, plus d'une dizaine de personnes sont recherchées pour le meurtre des deux policiers. Le contrôleur général de police, Norbert Anandra, a été limogé. L'affaire a été évoquée lors du dernier « *dialogue politique Madagascar-UE* ». La CNIDH a été appelée à publier son rapport d'enquête par voie de presse, « *au nom de la transparence dans un Etat de droit* », précise une lettre ouverte signée d'élus, de notables et de membres de la société civile. Près d'un mois après la mission de la Commission envoyée sur les lieux, le rapport complet n'a pas encore été publié.

Amnesty International demande au gouvernement la libération du militant écologiste Clovis Razafimalala détenu pour des raisons politiques. « *L'arrestation et la détention prolongée de Clovis Razafimalala semblent être un exemple frappant de la tendance actuelle visant à réduire au silence les opinions critiques à Madagascar* », a déclaré le directeur d'Amnesty pour l'Afrique Australe.

Le procès du meurtre du juge Michel Rehavana à Toliara, en décembre 2011, reporté sine die. Le juge avait succombé aux maltraitances infligées par des éléments de la police qui avaient voulu libérer de force l'un des leurs condamné pour vente d'armes. Cinq policiers avaient incarcérés. Certains sont restés cinq ans en prison sans avoir été jugés. Ayant atteint le délai légal de détention, ils ont tous recouvré la liberté. 39 policiers ont reçu une convocation à comparaître mais un seul s'est présenté. Le procès a été reporté pour vice de procédure. Une « *association des dix-huit ethnies* » et des familles de policiers ont exigé « *l'arrêt des poursuites* ». Le monde judiciaire explique que si l'instruction a pris autant de temps, c'est en raison des pressions subies par la justice visant à protéger certains individus. A l'époque des faits, les magistrats avaient observé une grève de plusieurs semaines, exigeant le départ du ministre de la police. Faisant le rapprochement avec le dossier Antsakabary, une source judiciaire s'est interrogée sur « *l'opportunité* » de tenir ce procès, le dossier Befandriana-Nord ayant réveillé les antipathies entre corps des forces de l'ordre. Des magistrats auraient également fait part de leurs craintes pour leur sécurité ou leur carrière au cas où le jugement serait défavorable aux prévenus.

A Nosy Be, un prisonnier aurait été torturé et tué par les gardes pénitentiaires. Selon *La Gazette*, des responsables de l'administration pénitentiaire auraient donné de l'argent à la famille contre son silence.

1 530 gendarmes se sont soumis à l'obligation de déclaration de patrimoine. Le secrétaire d'Etat à la gendarmerie et le commandant de la gendarmerie ont tenu, affirment-ils, à donner l'exemple dans la lutte contre la corruption qui figure parmi les priorités de l'institution pour 2017. **Le Syndicat des magistrats (SMM) a déclaré vouloir apporter sa contribution à la lutte contre la corruption dans ses rangs.** Il compte identifier les magistrats corrompus et les traduire devant les instances compétentes.

« **138 recrutements à l'Assemblée nationale : le bureau permanent accusé de népotisme et de clientélisme** », titre *Midi*. Ces embauches seraient entachées de soupçons de corruption et auraient été effectués en violation des règlements. L'Assemblée fait face depuis plusieurs années à des problèmes de sureffectifs et connaît d'importantes difficultés budgétaires.

« **Fraude et évasion fiscale, blanchiment d'argent - La justice enquête sur des 'Karana'** », titre *La Vérité*. Le ministère des finances, le Samifin et la Chaîne pénale anti-corruption s'intéresseraient aux activités occultes de quincaillers, importateurs de produits de première nécessité et de grossistes de la capitale.

La commission « Lutte contre la corruption » du mouvement de la société civile Rohy dénonce des pratiques de corruption généralisée au centre d'immatriculation automobile de la capitale. La CINDH a également dénoncé publiquement les mauvaises pratiques dans la délivrance des permis de conduire biométriques et des cartes grises.

Traduits devant la chaîne pénale anti-corruption, deux officiers de la gendarmerie d'Ankazobe ont été écroués. Ils sont poursuivis pour corruption et extorsion de fonds dans un trafic de drogue.

Le projet de loi sur le recouvrement des avoirs illicites, dont l'adoption a été promise au FMI, embarrasse le pouvoir. Ce texte, soumis à l'exécutif il y a quelques mois, est inclus dans la nouvelle stratégie de lutte contre la corruption et le blanchiment d'argent. Il devrait permettre aux entités étatiques ou indépendantes concernées de procéder à la saisie des biens mal acquis ou au gel des avoirs des personnes inculpées, et ce même si elles ont échappé à une condamnation pénale.

Un millier d'apatrides, descendants d'immigrants indiens, comoriens, chinois et arabes, militent pour bénéficier de la nationalité malgache, selon La Gazette. L'association Focus Développement, partenaire de l'UNHCR, organise une campagne de sensibilisation et de médiatisation pour sensibiliser l'opinion publique, qui reste en majorité réticente. L'Etat lui-même ne semble pas prêt à satisfaire cette revendication.

Lancement d'un dispositif d'audit des décès maternels et néonataux. Désormais, tous les cas de décès maternels seront notifiés en temps réel au ministère de la santé et à de ses partenaires, en même temps que les épidémies. Objectif : réduire à moins de 300 pour 100 000 les décès maternels. Ce taux se situe actuellement à 478 pour 100 000 et il n'a pas baissé depuis 20 ans.

Le ministère de la santé ne parviendra pas à pourvoir les postes d'infirmiers mis au concours en raison du niveau très insuffisant des candidats. Seuls trois sur plus d'un millier ont obtenu la moyenne aux épreuves écrites, pour les 150 postes à pourvoir. 21 candidats sont admissibles aux 40 postes de techniciens de laboratoire. Le niveau des formations, le plus souvent dispensées par des instituts privés non agréés, ne cesse de diminuer.

Madagascar compte parmi les cinq pays où l'accès à l'eau est le plus difficile pour la population. Dans la Grande île, douze millions de personnes n'ont pas accès à l'eau potable. Les répercussions de cette situation sont désastreuses, indique le directeur de WaterAid à Madagascar.

Madagascar se prépare à la candidature de demande de certification d'éradication totale de la poliomyélite. Avant d'obtenir le certificat, Madagascar doit encore procéder à une dernière campagne de vaccination qui cible près de 4,5 millions d'enfants de moins de cinq ans. Mais l'Etat doit encore redoubler d'efforts, notamment pour éradiquer la défécation à l'air libre, premier facteur de la propagation de cette maladie.

Madagascar figure parmi les 30 pays où la charge de la tuberculose est encore élevée. 30 000 cas de tuberculose ont encore été déclarés en 2016. La stigmatisation et la marginalisation des personnes atteintes restent un problème majeur.

Hépatite B : un Malgache sur quatre serait concerné. Le taux de prévalence serait l'un des plus élevés d'Afrique mais la plupart des personnes atteintes l'ignorent. Une campagne de vaccination est en cours.

Selon l'enquête de suivi des OMD, **14 % des jeunes filles de 15 à 19 ans ont été victimes d'abus sexuels.** En 2016, 22 % des enfants victimes de violence sexuelles étaient en lien avec l'exploitation sexuelle à des fins commerciales. Autres formes d'abus, les **mariages précoces**. Une jeune fille malgache sur deux est mariée ou en union avant l'âge de 18 ans.

Les autorités seychelloises ont refoulé 17 femmes malgaches en partance pour le Koweït. Le chef de l'agence de recrutement a été placé en détention provisoire. Cette nouvelle affaire illustrerait l'incapacité des autorités à freiner l'envoi illégal de travailleuses dans les pays arabes, malgré les annonces officielles.

Une étude de la Banque mondiale révèle de très graves lacunes dans le système d'éducation, tant en termes de connaissances chez les enseignants que de capacités pédagogiques. La majorité d'entre eux ne possèdent pas les compétences nécessaires pour enseigner. L'absentéisme aggrave encore la situation. *L'Express* met en cause l'Etat et la Banque mondiale qui porteraient la responsabilité d'avoir procédé au recrutement massif de maîtres Fram.

VERDICT SUR L'AFFAIRE DE RAGOTS SUR FACEBOOK



Affaire de diffamation publique via Facebook : le gestionnaire du groupe a été condamné à un an d'emprisonnement ferme. Dans un communiqué, « l'ambassade des Etats-Unis exprime sa consternation face au verdict d'un an d'emprisonnement annoncé. (...) La liberté d'expression est vitale pour une démocratie forte, et nous exhortons le gouvernement à prendre un rôle de leadership dans le soutien et la défense des droits de ses citoyens ».

Marc Ravalomanana déplore la lenteur du Conseil d'Etat pour le traitement de la plainte déposée en 2015 concernant l'**interdiction de réouverture de sa station MBS**. Pour protester contre cette situation, les militants du TIM ont décidé de reprendre leurs meetings

hebdomadaires au Magro de Behoririka.

La tentative d'exportation illicite de 340 rondins de bois de rose, déjouée début février dans les eaux du cap Masoala, a connu de nouveaux rebondissements et embarrasse le pouvoir. L'opération devait donner lieu à un transbordement dans les eaux internationales, au large des côtes africaines. Cinq suspects, parmi lesquels le propriétaire d'un des navires, ont été remis en liberté. L'autorité judiciaire d'Antalaha a été dessaisie de l'affaire. La possibilité que de « *hauts responsables* » soient compromis semble de nature à contrecarrer les velléités du pouvoir de sanctionner les trafiquants. Du côté de la gendarmerie, les sanctions sont tombées. Les responsables de la région Sava ont été remplacés, afin, dit-on, de casser la chaîne mafieuse.

Affaire des 30 000 rondins de bois de rose d'une valeur de 50 millions de dollars saisis à Singapour en février 2014 : l'importateur et sa société ont été condamnés par la Cour suprême de la ville-État.

Une **nouvelle version du projet de code minier** a été divulguée. Le texte prévoit bien une consultation préalable des habitants concernés mais **le Collectif Tany ne s'en satisfait pas** car il ne serait nullement prévu de mettre en place un processus permettant un « *consentement libre, préalable et éclairé* » des communautés concernées.

Le comité exécutif de l'EITI annonce que le rapport de validation de la Grande île pour devenir membre de l'EITI devra être remis avant le 1er septembre. Madagascar s'était porté candidat pour intégrer l'EITI en 2008. Toutes les procédures avaient été enclenchées pour remettre le rapport de validation en 2011 mais la Grande île a été suspendue entre 2011 et 2013, suite à la crise politique. Le processus a repris après levée de la suspension en 2014. D'après le rapport EITI 2014, les revenus générés par le secteur extractif totalisaient plus de 61 millions de dollars pour cette année fiscale et la contribution des industries extractives au PIB s'élevait à 4,18 %.

La compagnie Ambatovy n'a toujours pas versé de ristourne aux collectivités locales depuis le début de sa phase d'exploitation, en 2012. Les textes permettant à la société minière de le faire ne sont pas encore disponibles, malgré l'implication de la société dans le travail préparatoire. A noter que les règlements actuels régissant le versement de ristournes ne mentionnent comme bénéficiaires que les communes situées dans la zone d'extraction et ignorent toutes celles qui sont impactées par l'activité (transport, transformation du minerai...). Des dispositions qui devront être revues.

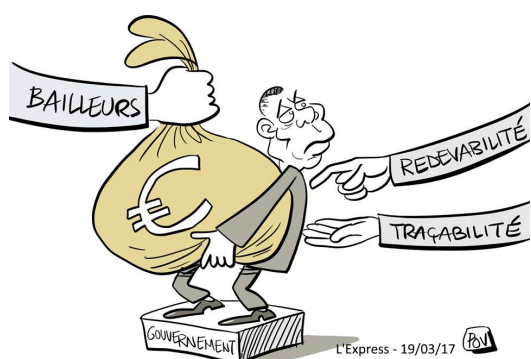
L'aéroport d'Ivato a encore été le théâtre de tentatives d'exportation illicite d'or et de tortues protégées, laissant supposer la persistance de complicités au sein des services des douanes, avec de probables protections à des niveaux supérieurs.

Des opérateurs miniers malgaches et chinois et le dirigeant de la société minière d'Etat Kraoma ont été épinglés par le Bianco pour abus de fonction et exploitation illicite d'or sur deux sites de la province d'Antsiranana. Des complicités ont été relevées avec des élus locaux et des responsables étatiques. Le ministre des mines dément qu'il ait pu y avoir un trafic de 3 tonnes d'or, comme l'affirment certains médias.

Un hôpital public psychiatrique en banlieue de la capitale serait victime de l'accaparement de terres par des entreprises chinoises, avec la complicité du pouvoir, affirme *Tribune*. Quinze hectares de terrains seraient devenus impropres à la culture, menaçant les ressources de 170 familles. Le site fait le parallèle avec la construction de la « route de la Francophonie » à Antananarivo, qui a conduit à l'expropriation et au comblement de rizières cultivées par 700 personnes dont la récolte était la seule ressource.

Une centaine de tombeaux profanés dans le district de Toamasina. 700 ossements humains ont été saisis. « Les actes de profanation de tombeaux reprennent de plus belle », écrit *Ma-TV*. Des plaintes ont été déposées et une partie du réseau de receleurs appréhendé par la gendarmerie. On ignore toujours quelle est l'usage qui peut être fait de ces os longs, tant recherchés... Un phénomène ancien qui n'a jamais pu être élucidé.

Une nouvelle mission du FMI s'est rendue à Madagascar pour faire le point sur la mise en œuvre de la Facilité élargie de crédit (FEC), avec comme enjeu le décaissement d'une seconde tranche de 43 millions de dollars. En dépit de l'optimisme affiché par les autorités, le déblocage des fonds serait encore soumis à certaines conditions. Le redressement de la situation de la Jirama et d'Air Madagascar resterait au centre des préoccupations. Le feu vert du FMI sera déterminant pour le déblocage des financements annoncés par les partenaires techniques et financiers. Les experts du FMI estiment que les aides au développement devront être mieux coordonnées pour qu'elles aient plus d'impact sur la croissance. Madagascar devra en outre améliorer très sensiblement sa capacité d'absorption de l'aide internationale, qui devrait pouvoir passer à 1 milliard de dollars par an, « dans le respect de l'éthique et de la rigueur que cela requiert », précise-t-on.

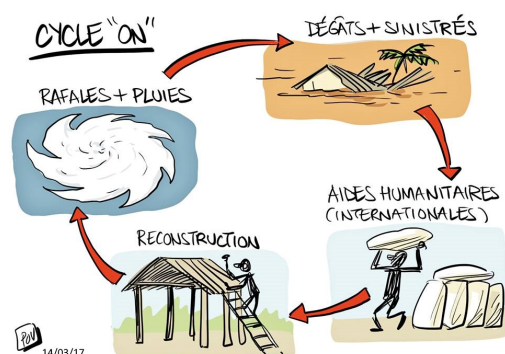


L'UE devrait commencer cette année les décaissements de 90 millions d'euros prévus dans le 11ème FED. Les programmes retenus seront présentés lors du prochain dialogue Madagascar-UE fin avril. Une première tranche de 54 millions devrait être décaissée dans la foulée. Outre le fonds destiné au développement rural, il est également prévu pour cette année le déblocage d'une aide budgétaire de 30 millions d'euros, dont la moitié devrait être disponible en juin, sous réserve du respect de certains engagements de la part du gouvernement.

L'Unicef reçoit un don de plus 9 millions de dollars du Japon pour financer ses projets d'aide dans le Sud, victime de la sécheresse. Le don est destiné aux secteurs de la santé, de l'environnement, de l'assainissement et de l'eau pour les enfants. Cinquante centres de santé devraient en bénéficier.

Coopération Turquie-Madagascar: le MMM réclame la transparence. Une coopération commerciale d'un montant de 60 millions de dollars a été signée entre les deux pays, « mais à quel prix ? », s'interroge l'avocat du parti. **35 opérateurs malgaches se sont rendus à Casablanca** pour la tenue d'un forum Maroc-Madagascar qui s'inscrit dans la continuité de la visite d'une délégation d'opérateurs économiques marocains à Antananarivo, en novembre dernier. **L'ambassadeur de Maurice réaffirme la volonté de son gouvernement de raffermir son programme d'investissement à Madagascar.** Une commission mixte examinera les projets structurants qui peuvent donner lieu à des accords bilatéraux. **La Chine entend raffermir sa coopération avec Madagascar.** Le partenariat est appelé à se développer dans le domaine des infrastructures et de l'agriculture. La Chine encourage la participation de Madagascar à l'initiative « Ceinture économique de la route de la soie ». Un accord de prêt de 45,2 millions de yens pour les **travaux d'extension du port de Toamasina a été signé avec le Japon.** Les travaux s'étaleront sur une période de sept ans.

« **Immigration : la communauté internationale fait pression sur l'Etat** », titre *La Gazette*. Le titre s'inquiète du projet des Nations unies, d'ouvrir à Madagascar un bureau permanent du Haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés. Il redoute que la Grande île soit considérée comme un pays potentiel d'accueil de migrants.



Le cyclone Enawo a frappé Madagascar, faisant plus de 80 morts, une vingtaine de disparus et près de 425 000 sinistrés. Particulièrement touchée, la côte Nord-Est, où des cultures de rente ont été ravagées. La capitale a connu d'importantes inondations. L'exécutif a tardé à déclarer la situation de sinistre national permettant à l'aide internationale de se déployer. Un retard expliqué par la difficulté à appréhender la situation dans les zones reculées et difficiles d'accès. Madagascar et ses partenaires humanitaires ont lancé un « appel éclair » à une aide internationale d'un montant de 20 millions de dollars. D'après la Banque mondiale, les pertes économiques sont estimées à plus de 410 millions de dollars soit environ 4 % du PIB. Selon la Croix-Rouge, Enawo est le plus puissant cyclone à frapper

Madagascar depuis Giovanni en 2012. Le cyclone, qui a ravagé des aires protégées et abattu un grand nombre d'arbres, fait craindre **la relance du commerce illicite de bois précieux**.

Lors du Sommet extraordinaire de la Sadc au Swaziland le chef de l'Etat a plaidé pour **une mise en commun des moyens de résilience** pour faire face aux fréquentes catastrophes naturelles, amplifiées par les effets du changement climatique.

Air Madagascar : en quête d'un partenariat stratégique et d'un nouveau pacte d'actionnaires, le conseil d'administration de la compagnie a pris la décision de recommander à l'Etat la désignation d'Air Austral comme « *soumissionnaire préféré* ». Air Austral remporte ainsi la bataille face à Ethiopian Airlines, l'une des deux compagnies retenues pour la sélection finale. L'État malgache devrait rester actionnaire majoritaire au sein de la compagnie nationale, à hauteur de 51 %, contre 90 % actuellement.

La mise en place du système de redevance portuaire « Advance Cargo Declaration » (ACD) soulève l'opposition de nombreuses entités internationales. Le projet a provoqué également un tollé général dans le secteur privé. Opéré par une société béninoise, le projet, imposé par la présidence de la République, comporterait d'importantes zones d'ombre et soulèverait de nombreux questionnements, voire des suspicions. Les bailleurs s'inquiètent du fait que la gestion des revenus collectés à travers le système ACD ne soit pas transparente et ne corresponde pas aux normes de gestion des finances publiques. Le français Philippe Leclerc, proche du chef de l'Etat, serait le promoteur de ce système, pour le compte d'une société béninoise.

Antananarivo en queue de classement des villes mondiales pour la qualité de la vie, selon l'étude d'un cabinet spécialisé. La capitale malgache est au 216e rang sur un total de 231 villes classées. Quant à **la Grande île, elle est en queue de peloton dans le classement des pays les plus heureux** : 144e sur 155, d'après le classement établi par le « *World happiness report* ». **Madagascar demeure par ailleurs l'un des pays les plus pauvres au monde** et les indicateurs de bien-être ne s'y sont guère améliorés au cours des dernières années, selon le dernier rapport de la Banque mondiale qui fait suite à des enquêtes réalisées par l'Instat en 2001, 2005, 2010 et 2012. Madagascar compte parmi les rares pays dont le PIB réel par habitant était inférieur en 2010 à son niveau de 1960.